

Le langage de la magie dans les grimoires persans

Aladin Goushegir*

Maître assistant au département de Français de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université d'Ahvaz, Iran

(Date de réception: 17/12/2006, date d'acceptation: 17/01/2007)

Résumé

Si l'on prend le terme de "magie" dans le sens (le plus large) de pratique visant à recourir à un monde invisible, siège d'une force dont l'objectif sera d'atteindre un but défini, le monde magique nous semblera alors trop vaste, informe et hétéroclite. La magie représenterait dans cette optique le seul moyen de réaliser une volonté projetée. En partant des horoscopes ou des séances de divination par le marc de café, jusqu'aux vieux rituels sophistiqués des professionnels du métier, la magie englobe un vaste champ, et son étude relève de plusieurs disciplines (psychologie, ethnologie, sociologie, histoire, sciences). L'intention individuelle est le point de départ de toute pratique magique et de ce fait, son étude peut être prise en charge par la psychologie. Mais ses implications sociales débordent largement du cadre de la pratique individuelle et entrent à ce titre, dans le champ des sciences sociales.

Pourtant en France comme en Iran, l'étude des grimoires n'intéresse que très peu les analystes. Le discours et les actes magiques ne semblent pas constituer un véritable centre d'intérêt pour les chercheurs, malgré l'impact du phénomène, y compris dans le monde moderne. On n'y voit essentiellement qu'une mise en scène simpliste et irrationnelle de savoirs anciens accumulés dans les grimoires et autres ouvrages relatant des événements extraordinaires. L'intérêt que représentent les grimoires est probablement dû au fait qu'ils reflètent clairement ce qui rend possible, dans l'imaginaire collectif, l'impossible.

Mots-clés: Magie, sorcellerie, grimoire, sciences occultes, folklore, Iran, France.

* Tel: 0611-3335005, Fax: 0611-3332481, E-mail: agoushegir@yahoo.fr

Introduction

Les grimoires persans sont un ensemble d'ouvrages relevant d'un domaine que leurs auteurs qualifient de "sciences occultes cachées". Ils ont été compilés entre le XVIIe et la première moitié du XXe siècle. Une autre série de livres plus anciens, "Des mystères et des merveilles", racontent simplement des phénomènes naturels ou humains étranges. Ces deux séries de livres font partie de ce qu'on nomme aujourd'hui, littérature populaire ou superstitions.

Les grimoires contiennent des recettes magiques et des formules incantatoires visant à réaliser des vœux. Ils présentent aussi bien des idées et des rites religieux (ablution, récitation, appel aux anges des religions monothéistes reconnues) que "païens", non reconnues par l'Islam ou le Christianisme. Ils sont éclectiques dans la mesure où, d'une page à l'autre, on passe insensiblement des formules bien connues dans les prières ordinaires des Musulmans, aux recettes et autres formules magiques extravagantes puisées dans le répertoire du monde judéo-chrétien. En droite ligne de cet éclectisme, il est confusément admis que l'Iran aurait hérité de la série des "cinq sciences occultes fondées par les Savants grecs" (Kâshefi, p. 4).

On comprend que ces ouvrages puissent bénéficier d'une faible diffusion et que leur garde ou leur utilisation soit entourée de la plus grande discrétion. Non seulement les pratiques que ces écrits suggèrent sont jugées superstitieuses par l'idéologie dominante ou savante, mais de plus, l'aspect ésotérique du savoir magique et le pouvoir destructeur qu'on lui attribue, sont autant d'obstacles à leur diffusion en Iran. A cela, il convient d'ajouter le "sérieux" de leurs effets supposés. Comme l'a si bien remarqué Idries Shah, déjà dans les années 1950, " (...) les ouvrages de la magie actuelle sont comparativement rares en Iran même aujourd'hui: rares en comparaison avec des pays comme l'Egypte ou l'Inde où ils sont en vente libre." (Sayed Idries Shah, 1971, p. 103)

Les études et les recherches consacrées à ces grimoires sont malheureusement bien rares et surtout partielles. Du côté européen, celles de Donaldson remontent aux années 1930, et celles de Sayed Idries Shah relatives à l'Iran, datent des années 1950. Les études iraniennes en langue persane sont plutôt descriptives et l'idée

directrice de leurs auteurs consiste toujours à condamner la superstition qui se rattache à l'ensemble de ces croyances et de ces pratiques.

Tentations maîtrisées

Un classement thématique opéré sur une dizaine de grimoires persans permet de mettre en lumière les conceptions iraniennes relatives au mystère, au merveilleux ou à l'étrange. En effet, il semble que l'on puisse rendre compte de la totalité du champ magique iranien en inventoriant, à partir de ce corpus, tous ses éléments constitutifs. Par ailleurs, il est également possible, à travers les techniques mises en oeuvre, d'évaluer le pouvoir attribué au verbe (incantations, suppliques) et aux objets (amulettes, talismans) dans ce type de contexte.

Dans les grimoires persans sont répertoriés des occurrences extrêmement variés où un quelconque agent intervient en vue de répondre à une demande. Le *Kanz-ol-Hosseïn* par exemple, ouvrage en persan compilé au XVII^e siècle, est un vrai tableau des préoccupations des gens ordinaires. "La prière pour la paix" (Rammal, p. 42-43), les formules pour "apaiser la douleur de la femme qui accouche" (*Ibid.*, p. 32) ; les vœux du propriétaire d'échoppe pour "augmenter ses ventes", (*Ibid.*, p. 62), "se défendre contre la mauvaise langue" (*Ibid.*, p. 44), formules et rites «contre le cauchemar» (*Ibid.*, p. 59) ou pour "la conquête de la personne aimée" (*Ibid.*, p. 4) sont autant de réponses aux grands comme aux petits problèmes de la vie quotidienne des Iraniens depuis les Safavides.

On qualifie souvent les croyances et les procédés magiques de "populaires", sous-entendu, non scientifiques, précisément parce qu'ils ne sont pas reconnus par la science expérimentale. Ce type de savoir, très peu revendiqué, garde une connotation négative. Les Iraniens interrogés par Donaldson se félicitaient, en affirmant que" (...) ces croyances appartenaient au passé" (Donaldson, p. vii-viii). Mais en réalité, l'homme de science non plus n'est pas épargné. Les intentions et les actes magiques n'impliquent pas nécessairement le refus de la science et vice versa. On peut donc s'interroger sur le sens de la croyance magique comme recherche déployée autour du mystère ou de l'objet mystérieux, à l'intérieur de ce qui est

susceptible d'être expliqué par la science.

Une situation de déséquilibre individuel ou social est à la source des sciences occultes. L'occultisme comprend des principes, des règles d'action et de très anciennes idées d'origine religieuse ou païenne (Mésopotamie, Egypte, Inde). L'occultisme couvre des domaines aussi divers que l'alchimie, la divination, la sorcellerie, etc. Pour le domaine iranien, on peut distinguer les caractères licite, toléré ou illicite des idées ou pratiques rattachées de près ou de loin à ces sciences. La frontière entre le licite et l'illicite n'étant pas toujours clairement distinguée dans la réalité. Il n'est pas toujours facile de classer nettement certaines croyances et actes rituels dans des catégories claires et distinctes. Certaines formes appartenant à un seul et même domaine occulte peuvent être considérées comme licites ou illicites en fonction du contexte et du type d'interprétation. La sorcellerie par exemple est formellement interdite mais il s'agit de savoir exactement ce qu'on entend par ce terme. Il peut y avoir une croyance que certains qualifieraient de religieuse (donc licite) quand pour d'autres, elle serait à rattacher à la sorcellerie et donc, au domaine de l'illicite. En vérité, on ne peut guère distinguer le licite de l'illicite en nous appuyant uniquement sur l'aspect verbal et l'aspect factuel du rituel, car pour ce qui concerne une formule récitée, il peut dans certains cas s'agir d'un verset du Coran, et dans d'autres, d'une formule de malédiction extraite d'un grimoire interdit. On ne peut non plus distinguer et définir systématiquement les sciences occultes selon des critères catégoriels. La divination, par exemple, n'est pas prohibée en Islam, malgré le caractère hétérogène de ses méthodes d'investigation (astromancie, chiromancie, ornithomancie). L'oniromancie, également représente un fait largement répandu, et certains ouvrages d'interprétation des rêves restent fréquemment consultés.

Les actes magiques mettent en place: 1 - le demandeur, 2 – des moyens et des techniques, 3 – un agent, 4 - une cible (humaine ou non humaine s'il s'agit d'un vœux). Dans certains cas, l'agent est le même que le demandeur.

Ces sciences ont toutes en commun l'élément verbal accompagné ou non d'actes rituels (formules, incantations, invocations, gestes, posture, jeun, abstinence, préparations). La relation entre l'acte et la parole du pratiquant et leur sens peuvent

être univoques, directes et compréhensibles par tous ("Tue X ! ", dira le sorcier). Mais, il arrive également que les rituels verbaux contiennent des mots ou éléments incompréhensibles pour le profane, voire, pour le pratiquant lui-même (les procédés magiques étant généralement le produit d'un lourd et long héritage associant diverses cultures du passé).

Le domaine religieux (et donc licite) de l'occultisme, décodable par le pratiquant, est essentiellement verbal. Plus les procédés magiques sont accompagnés d'actes rituels, extraordinaires ou étranges, plus ils semblent sortir du licite religieux. Le critère distinctif fondamental reste en principe la parole divine: il suffirait de trouver une indication reliant tel rituel ou tel formule à la sphère du divin, pour obtenir de le légitimer. Cependant, la question de la légitimation n'est pas toujours aussi simple.

Qu'elles soient religieuses ou simplement magiques, les formules peuvent être orales (récitation ou paroles soufflées) ou écrites sur papier ou sur un objet d'une autre nature (pierre, oeuf, morceau de peau). Elles se portent dans un étui ou dans un sachet, et sont écrites avec du jus de safran ou à l'encre, puis baigné dans de l'eau, celle-ci pouvant être bue en vue d'une guérison. Malgré ce caractère aléatoire de la nature des formules et des procédés magiques, on peut envisager trois cas de figure: si la formule et/ou l'acte sont qualifiés de licites, on sous-entend qu'ils sont conformes aux croyances islamiques; s'ils sont jugés tolérables, on pensera qu'il s'agit des superstitions populaires inoffensives et de ce fait, il est préférable de ne pas les interdire même s'il reste souhaitable de les faire disparaître ; enfin, s'ils heurtent ou contredisent les dogmes, préceptes ou principes religieux, ils sont généralement considérés comme illicites.

Retenons pour l'heure que ces manifestations individuelles à caractère magique sont largement répandues dans le monde iranien et de ce fait, elles s'inscrivent dans l'imaginaire social et les comportements collectifs. Le caractère social, et non pas uniquement circonstancié, que prend la pratique magique pour répondre à des tentations de type irrationnel et non maîtrisées, exige en amont, leur codification et leur prise en charge.

Les procédés magiques et leurs corollaires

En Iran, il semble que le caractère licite ou illicite de ces "sciences" dépend des intentions et du but recherché par la personne. De ce point de vue, on peut distinguer trois ensembles d'idées et d'actes relativement autonomes: demander, dans une situation relativement normale et stable, une faveur, écarter un mal supposé venir de quelqu'un ou d'une source inconnue et enfin, la volonté de nuire à autrui. Seuls les deux derniers cas sont révélateurs d'une situation de tension ou de déséquilibre. Ces trois types d'actes sont objectivement repérables dans les grimoires (formules, recettes) et intéressantes à bien des égards. En particulier par le fait qu'une telle classification, établie en fonction d'un but recherché, permet à son tour de définir le statut religieux des différents actes, à partir de la distinction établie entre leur caractère licite ou illicite. Cette division offrira également l'intérêt de mettre en évidence leurs corollaires, difficilement repérables, c'est-à-dire la classe à laquelle appartient chaque ensemble de rituels aux contours inégalement fixés (à partir de quel moment, par exemple, aura-t-on affaire à l'Islam, à l'alchimie ou à l'astromancie).

Penchons-nous à présent de plus près sur les tenants et aboutissants de certaines de ces pratiques.

Prenons l'exemple, peut-être le plus courant, de la volonté de nuisance. Si l'on cherche à nuire, l'acte sera qualifié de sorcellerie, et considéré comme illicite au regard de l'Islam. Si l'on consulte un chiromancien, l'acte sera toléré puisqu'il s'inscrit dans le cadre des croyances populaires inoffensives, des superstitions. Si l'on demande une faveur par une supplique qui est essentiellement un texte religieux écrit ou oral, l'acte sera jugé religieux et aura obligatoirement le trait licite. L'Islam étant tourné essentiellement vers la parole, épicerie de la foi, plus on s'éloignera dans une pratique, de la dimension verbale pour entrer dans le domaine des comportements rituels, plus on risquera d'approcher et de dépasser les limites prescrites du licite. L'intention de nuire, autrement dit, la magie noire, indépendamment de l'importance de l'objectif visé (la mort, la maladie, la ruine et la destruction pour autrui) ou de sa cible (les personnes, leurs proches ou leurs biens)

est la condition et la raison d'être de l'acte de sorcellerie. Elle a bien évidemment pour corollaires les caractères illicite et prohibé. Comme n'importe quel acte magique, elle se manifeste, d'abord par le biais du discours, à travers une malédiction proférée, puis par un acte rituel, éventuellement culinaire, de préparation et d'ingestion d'aliments. Les formules sorcellaires peuvent être directes, sans ambiguïtés et compréhensibles par tous. Des dessins, des chiffres, des signes ou des symboles sont également utilisés. Là aussi, certains sont explicites, d'autres peuvent être codés, pour être uniquement reconnus par l'initié. Les formules et les représentations chiffrées ou iconographiques ont pour support le papier ou n'importe quel objet rituel d'origine animale ou végétale. La magie noire peut également être accompagnée, nous l'avons signalé, de préparations, comestibles ou simplement symboliques et non comestibles. Si elles sont comestibles, le pratiquant les fait manger ou boire par la personne ciblée. Il s'agit des substances souvent liquides (philtres) mais aussi d'aliments ou de divers débris et restes d'origine humaine, animale, végétale ou minérale. Pour les préparations, on utilise des ustensiles en vue de chauffer, brûler ou bouillir des substances selon des règles précises. En général, les règles de préparation sont strictes et le pratiquant doit respecter scrupuleusement la liste et le dosage des ingrédients, ainsi que les étapes de la préparation. Par son finalisme, la magie noire ou la sorcellerie reste le domaine le mieux circonscrit des sciences occultes, mais aussi, le moins représenté dans et à travers les grimoires persans. De ce point de vue, le contraste est net entre la quantité de grimoires conservés dans le monde occidental (*le Grand Albert, la Clavicule*) et ceux du monde iranien. Dans la littérature, on ne trouve en Orient aucune trace d'une fête satanique fictive, surtout pas le sabbat des sorciers tel qu'il se célébrait dans l'imagination des Français du XVe au XVIIe siècle. La sorcellerie offensive (noire) est très présente en Europe. Les Orientaux sont plutôt sur la défensive et par la magie blanche, ils cherchent à se prémunir ou à se protéger.

Voici donc la seconde forme d'actes magiques usités sur le territoire iranien, et dont l'objectif est d'écarter un mal englobant; les différents actes de divination que l'on effectue autour d'un engagement pris. Il s'agit de conjurer ou d'écarter un

maléfice ou une maladie. Il s'agit de pratiques défensives et préservatrices, de la magie blanche en somme, contre des forces malfaisantes (mauvais oeil, maladies somatiques ou mentales). Donaldson constatait qu'en Iran, "la peur du mauvais oeil avait, parmi toutes les superstitions, la plus grande influence" (Donaldson, 1939, p. 13). Cette forme préventive est à la fois prise en charge par la religion et par les sciences occultes. Comme certains procédés, notamment les procédés verbaux (conjuración, prières) sont également partagés par les religions et les pratiques magiques, il est une fois de plus malaisé de les distinguer de manière claire et nette. Tant que l'on reste dans le cadre des formules religieuses coraniques (donc des paroles intelligibles), la pratique magique reste autorisée. L'intention d'écarter un mal peut donc se manifester par la récitation de versets coraniques, de formules bien connues de prières généralement attribuées, dans le monde chiite, à l'un des douze Imams. Ce sont donc des formules directes, intelligibles, énoncées en arabe. Les pratiquant peuvent aussi recourir, pour ce faire, à la langue persane. Ces formules peuvent être écrites sur du papier, du tissu ou d'autres objets (pierre, peau) que l'on confectionne sous forme de sachets ou d'amulettes. La divination est définie comme recherche d'information concernant l'avenir: l'avenir de la personne, l'avenir de l'ennemi inconnu, le dénouement du problème. En Iran, l'aptitude à écarter un mal ou à préserver autrui contre d'éventuels malheurs par le recours aux formules de prière appartient, en théorie, au domaine religieux. Dans la pratique en revanche, cette "responsabilité" est aussi prise en charge par les sciences occultes. Il y a donc continuellement risque de confusion. En effet, les conjurations peuvent être transcrites ou transcodées sous forme de chiffres et de lettres, accompagnées de signes, de symboles, de tableaux numériques, de carrés ou de rectangles. Les grimoires reproduisent alors ces signes qui figurent non dans le Coran et la Tradition, mais dans les grimoires anciens d'origine non musulmane.¹

Peu importe cependant, et d'un point de vue épistémologique, la valeur scientifique des sciences dites occultes. Ce qui importe, c'est précisément leur

1. Globalement, les croyances et les pratiques relatives à l'intention de conjurer un mal et la divination constituent les cas de pratiques sorcellaires les plus fréquemment observés en Iran.

charge d'inconnu, d'indécodable, la part en elles d'indéchiffrable, et dont le commun suppose qu'elle renferme un pouvoir. La force et l'efficacité de l'acte magique résident dans son caractère ésotérique, éclectique et hétéroclite. Les éléments (mots et objets) magiques et la réalité imaginée se répondent par la ressemblance et par la contagion, mais aussi et surtout, par leur dimension mystérieuse. L'inconnu domine et dynamise l'idée de magie, dont l'impact, voire la manifestation même devant le client, le demandeur, est tributaire de son caractère indéchiffrable. C'est précisément cet inconnu, objet du désir et de la tentation, qui est pris en charge par les sciences occultes (sorcellerie, divination, alchimie, etc).

Le pouvoir du verbe

On sait depuis l'étude de Favret-Saada sur la sorcellerie contemporaine en France que celle-ci se manifeste et agit essentiellement par et à travers le langage. Elle se manifeste au sein de groupes qui entretiennent des rapports de promiscuité généralement conflictuels, et surtout en milieu rural. L'étude comprend également une remise en cause de l'observation participante de type "objectiviste" en ethnographie, dans ce domaine spécifique. Malheureusement, cette étude fait très peu de place aux objets et aux recettes dans les procédés magiques. N'oublions pas que l'acte magique est le médiateur d'un contact: le contact peut être supposé réel, immédiat, contingent, sans transition ou encore symbolique (verbal, exemple). Les objets y jouent donc un rôle essentiel. Les objets peuvent être utilisés pour leur parfum, leur odeur ou couleur (safran, musc, ambre) ou être mangés, bus, ou exhalés (fumée). L'effet peut se propager dans l'air et peut agir sur le corps. Les écritures (prières, formules) peuvent être permanentes ou éphémères et peuvent être écrites puis effacées (sur l'oeuf ou le papier). Certains objets que l'on porte sur soi dans le nord du Khuzestân sont des cristaux de sel, des pierres de couleur bleue, de petites perles blanches et noires fixées sur un tissu représentant l'œil. Ailleurs, des objets que l'on cache sont le couteau, une paire de ciseaux, des cordes. D'autres objets permanents sont des pierres précieuses, des agates, des coquilles. Les objets «consommables» sont les grains de la rue sauvage, le safran, le sel, la fumée de

grains brûlés. Les objets entrent dans une combinatoire à l'image de la magie elle-même. Les éléments constitutifs semblent s'exclure ou s'impliquer. Par exemple, l'action de piquer implique l'aiguille, implique donc le métal. De même, les valeurs s'enchaînent: tel geste impliquant la nuisance fait partie de la magie noire ou de la sorcellerie.

En somme, il semblerait que, pour l'ethnologue, ces objets et leur médiation restent secondaires. Pourtant, langage, objets, techniques et rituels entretiennent des rapports systématiques. Ils forment un tout et doivent être perçus et analysés en tant que tel, le langage gardant une position centrale dans ledit système.

La magie englobant toutes les sciences occultes (alchimie, astrologie, sorcellerie, etc.), elle use et se manifeste à travers un langage qui exprime des intentions et des procédés qui viennent (nous y avons déjà fait allusion) de loin ; il s'agit d'une pensée et d'une pratique dite primitive, prélogique ou illogique, pré-scientifique. Un aperçu rapide des grimoires persans permet de constater que les formules et les recettes font constamment référence aux idées religieuses du monde ancien (Hermès, Salomon, Chaldée). Les objets et pratiques, les procédés, les préparations, et les rituels datent également d'un lointain passé. Dans le cas persan, on retrouve des références religieuses islamiques, chrétiennes, juives, l'antiquité grecque, égyptienne et chaldéo-babylonienne. Nous ne le répéterons jamais assez, le savoir magique s'origine dans diverses civilisations moyen-orientales et méditerranéennes. Les croyances magiques telles qu'elles apparaissent dans ces grimoires constituent un amalgame inextricable auquel une approche ethnologique locale ne sera pas à même de répondre. L'étude des pratiques magiques en Iran se doit d'être intégrée à une perspective anthropologique large appliquée au vieux monde.¹

1. On peut supposer que l'ethnologue fait un travail essentiellement synchronique sans trop tenir compte de la nécessité de remonter dans l'histoire pour chercher l'origine des pratiques rituelles. Il est cependant probable que de telles pratiques répondent à un besoin archaïque toujours actuel, pratiquement universel.

Le sorcier, un maître de rituel

Evoquons à présent la figure incontournable du sorcier. Celui-ci ne bénéficie pas d'un statut positif ; c'est un absent que l'on dit existant. Le statut du sorcier n'est pas à revendiquer mais à subir. C'est davantage une attribution que l'on suppose déceler chez une personne de son entourage qu'un attribut détectable positivement. Toute anomalie supposée qui aurait un effet en termes de "puissance", qui serait susceptible de changer le cours des événements, relève de ce privilège ambigu. La sorcellerie est un pouvoir attribué à une personne en particulier, il est vrai, mais c'est un pouvoir de nuisance. Le sorcier n'existe pas mais il est choisi, indexé. Personne n'affichera ouvertement son statut de sorcier, et sa volonté de faire du mal à autrui par la sorcellerie, auquel cas, il s'exposerait lui-même au maléfice. L'attribut majeur du sorcier c'est la non revendication de son attribut ; le sorcier n'est reconnu comme tel que par les autres. La sorcellerie est donc un stigmate, le *stigma diaboli* que l'on cherchait autrefois sur le corps de la sorcière, devenant le *stigma verbum* sans trace matérielle aujourd'hui. Son statut se fixe sur la base d'un néant imaginaire. C'est le cas aussi bien en Afrique qu'en Asie ou en Europe.

En fait, il n'y a que des supposés ensorcelés qui, en espérant s'immuniser par le moyen de la magie, se métamorphosent eux-mêmes en sorcier. Il n'y a d'ailleurs pas de différence notable de statut, entre l'ensorcelé et le sorcier. Anthropologiquement parlant, on considère que l'un est un actant imaginaire (le sorcier) tandis que l'autre, qui présente des symptômes, est réel (l'ensorcelé). Toutes les observations de Favret-Saada ont porté sur les ensorcelés qui croyaient aux sorciers, qui bien évidemment, n'ont jamais existé hors de l'imagination de l'ensorcelé. De ce fait, on peut envisager un type de sorciers indifférents à la stigmatisation, ou encore, imaginer des ensorcelés qui chercheront à se prémunir d'un mal en faisant appel à un "désensorceleur" qui ne sera autre qu'un sorcier pratiquant la sorcellerie. Tout le monde peut être considéré alors comme sorcier mais bien peu comme des "désensorceleurs".

Le malheur dans les tripes et le bonheur dans la tête

Le recours aux actes magiques semble être une façon d'associer certains événements de la vie quotidienne, et certains besoins et aspirations individuels. L'homme cherche le maintien ou le changement du cours de sa vie grâce à l'intercession de forces occultes, par le biais de procédés irrationnels et magiques.

Chaque acte magique obéit à une intention spécifique, mais on peut distinguer *grosso modo* trois types de motivations derrière chaque recours à la magie:

1- La volonté de maintenir une situation jugée favorable en essayant, par les actes magiques, d'écarter les risques de nuisance potentiels, et d'éloigner l'éventualité d'une intervention des forces malignes ;

2- La volonté d'écarter les forces malignes, sources d'un changement défavorable dans le cours des événements ;

3- La volonté de faire appel aux "forces du Bien" en vue de détourner le mal dont est victime l'individu.

Changer le cours des événements de la vie quotidienne implique un rapport prospectif avec le futur. Il s'agit, en somme, pour l'intercesseur (ou le magicien) d'établir un rituel "performatif" susceptible, par inférence, de re-informer le futur du demandeur. Le passé est, dans cette optique, considéré comme définitivement perdu. Il faut donc également considérer les actes magiques comme une façon singulière d'expérimenter le passage du temps par l'individu, au sein du groupe. L'intercesseur exhorte de manière irrationnelle l'avenir, tout en cherchant dans le passé, une explication rationnelle pour les événements produits. Notons en passant que le millénarisme, représente une forme particulière d'irrationalisme qui tente de ressusciter le passé en le confondant avec l'avenir.

La sorcellerie a souvent fait l'objet d'études de la part des historiens, des sociologues, des ethnologues, mais également des psychologues et des psychiatres. On la considère généralement comme un phénomène grégaire, résultat d'une situation malheureuse ; une crise économique ou des épidémies, la peur et l'inquiétude, et surtout, comme une réponse compensatoire, dans certaines sociétés, aux conflits sociaux. Elle produit chez les individus des psychoses. Le "malheur"

est, depuis plus d'un siècle, le mot clé dans tout ce qui touche de près ou de loin à la sorcellerie: "L'attaque de sorcellerie, elle, met en forme le malheur qui se répète et qui atteint au hasard les personnes et les bien d'un ménage ensorcelé" (Favret-Saada, p. 20). Comme la pratique sorcellaire donne lieu à une certaine forme de transaction ou de dons entre les sorciers et les clients, elle concerne également le domaine juridique et les tribunaux. Pour les savants comme pour les juges, il n'y aurait qu'une explication pour la sorcellerie: l'irrationalité et la naïveté des individus pris au piège par les charlatans. Mais à cela, il convient d'ajouter la simple curiosité humaine, le goût pour le mystère et pour l'inconnu. La magie ne relève pas obligatoirement du domaine du macabre. Elle a également partie liée, nous avons pu le constater, avec les religions. Elle fait partie intégrante de la foi musulmane puisqu'elle figure dans le Coran comme une chose que le croyant ne peut nier. Et pour ce qui concerne la rationalité occidentale, elle coexiste (du moins dans les faits) avec les pratiques magiques.

L'étude des modalités et du champ d'action de la sorcellerie en Europe et en Asie, si elle est bien menée, permet de dresser le tableau des instabilités collectives et individuelles des sociétés étudiées. Par ailleurs, ce genre d'étude offre de mettre à jour le fond culturel commun des différentes sociétés humaines. Les idées, les pratiques, les symboles, les signes et les rituels ne cessent en effet de circuler d'un point du globe à un autre. Les emprunts sont toujours sélectifs, modulés ; les fonctions sont toujours nouvelles ; les articulations sont surprenantes. Malgré ce fond souvent commun, la sorcellerie se manifeste sous différents atours. Un bon exemple du syncrétisme auquel sont susceptibles de donner lieu les interférences culturelles nous est offert par l'itinéraire et le destin des copies de la *Clavicule de Salomon*, ouvrage millénaire attribué à Salomon lui-même. Il a circulé, paraît-il à travers l'Europe jusqu'au XVIIIe siècle:

"Nous connaissons la *Clavicule* en Europe à travers les copies manuscrites conservées dans les bibliothèques de Londres, Paris et d'autres centres (...) Le français et le latin sont les langues dans lesquelles est écrite la *Clavicule* (...) Ce livre

ou quelque chose dans ce genre a probablement existé il y a deux mille ans" (Sayed Idries Shah, 1971, p. 10).

Conclusion

La conception magique opère par analogie (image, dessins), contagion (proximité, contact), liaison (attaches, noeuds), ressemblance (couleurs, formes, actions, mouvements et gestes); ce sont des moyens raccourcis dans l'intention d'agir sur la réalité, moyens autres donc, que ceux adoptés par son antithèse, la démarche scientifique. Cela étant dit, et quelle que soit le jugement porté sur la sorcellerie, on ne peut nier qu'il s'agit d'une réalité sociale ; que la persistance du recours à la sorcellerie dans de nombreux milieux et dans de nombreuses sociétés, illustre la volonté et le désir, chez ces dernières, de changer le cours des événements de la vie quotidienne en utilisant des procédés irrationnels, lesquels deviennent dès lors, des supports pour différentes actions individuelles. En ce sens, la magie comprend d'une part des principes qui constituent autant de règles de conduite sociale ; elle contient des éléments d'explication de la réalité sociale, utilisés comme tels par l'ethnologue. Mais d'autre part, la magie porte en elle la prétention de dévoiler l'impossible ou l'inconnu. Elle est également conçue comme le revers de la rationalité qui, pour certains, ternirait l'inconnu en l'expliquant, et partant, en le banalisant. C'est là, probablement, que réside la fascination certaine que la magie continue d'exercer sur l'homme.

Bibliographie

Donaldson, B. A., *The Wild Rue. A Study of Muhammadan Magic and Folklore in Iran*, New York, Arno Press, 197 (First edition, 1939).

Favret-Saada J., *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Gallimard, 1977.

Kâshefî, M. H., *Asrâr e Qâsemi*, Librairie Mohammad Hassan Elmi, Tehran, Lithographie non datée.

Michelet, J., *Histoire de France*, présentation de Claude Mettra, Paris, Éditions J'ai Lu, 1963.

Palou, J., “**Les inquiétudes**”, in Michel François (sous la direction de), *La France et les Français*, Paris, Éditions Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1972, p. 678- 702.

Rammal ben Mowlavi, A. H., *Kanz-ol-Hossein*, Ispahan, Librairie Hâji Gholâm-Ali Kamâli, 1332 h.l. (1913-1914), ouvrage lithographique.

Sayed Idries Shah, *The Oriental Magic*, Tonbridge, Octagon Press, 1970.

---. *The secret lore of magic. Books of the sorcerers*, London, Frederic Muller, Redwood Press, 1971.

